

DICTIONNAIRE PITTORESQUE D'HISTOIRE NATURELLE ET DES PHÉNOMÈNES DE LA NATURE,

CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANIMAUX, DES VÉGÉTAUX, DES MINÉRAUX,
DES MÉTÉORES, DES PRINCIPAUX PHÉNOMÈNES PHYSIQUES ET DES CURIOSITÉS NATURELLES,
AVEC DES DÉTAILS SUR L'EMPLOI DES PRODUCTIONS DES TROIS RÈGNES
JANS LES USAGES DE LA VIE, LES ARTS ET MÉTIERS ET LES MANUFACTURES.

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES,

SOUS LA DIRECTION DE M. F.-E. GUÉRIN,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS ET DE DIVERSES AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES NATIONALES ET ÉTRANGÈRES,
AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL DE CUVIER ET DU MAGASIN DE ZOOLOGIE,
L'UN DES AUTEURS DU DICTIONNAIRE CLASSIQUE D'HISTOIRE NATURELLE, DE L'ENCYCLOPÉDIE MÉTHODIQUE,
DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE PAR LE CAPITAINE DUPERRAY,
DE L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DE MORÉE, DU VOYAGE AUX INDÉS ORIENTALES PAR M. BÉLANGER, ETC., ETC.

AVEC PLANCHES GRAVÉES SUR ACIER D'APRÈS LES DESSINS DE MM. DE SAINSON ET FRIES.

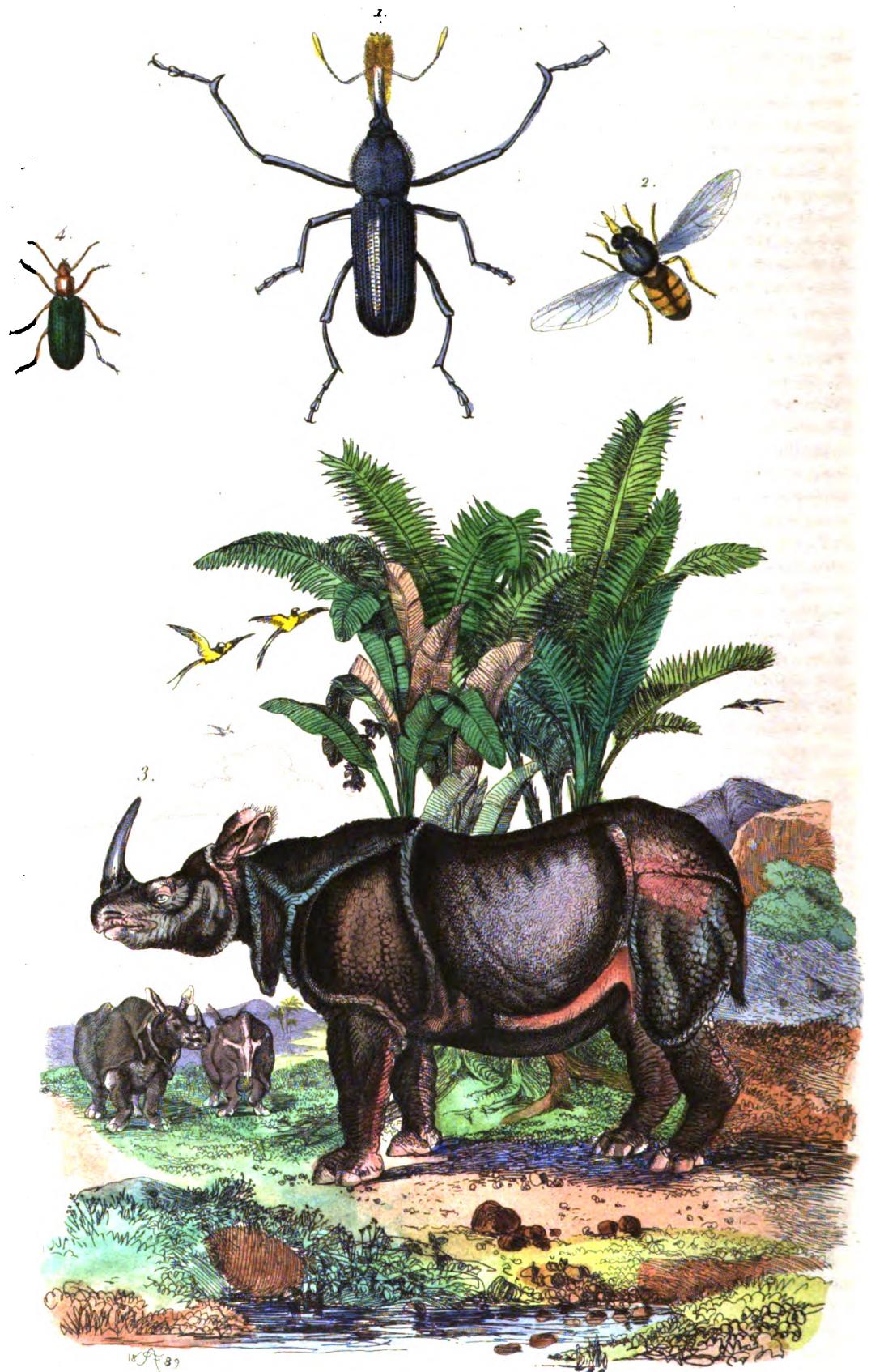
TOME HUITIÈME.



PARIS,
AU BUREAU DE SOUSCRIPTION,

Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 4.

1839.



1. Rhine.

2. Rhingie.

3. Rhinocéros.

4. Rhinosime.

dans lequel est renfermée la trompe. Yeux grands, espacés dans les femelles, rapprochés et se touchant dans les mâles. Antennes très-courtes, rapprochées à leur base, avancées et penchées, insérées sur un tubercule frontal, composées de trois articles, le premier et le second très-courts, le troisième court, ovalaire, comprimé, portant à sa partie supérieure une soie nue, longue, uniauriculée à sa base. Sucoir très-allongé; palpes plus courts que les soies inférieures du sucoir; trois petits yeux lisses disposés en triangle sur un tubercule du vertex. Ecusson grand, demi-circulaire. Guillerons assez grands, distinctement ciliés. Ailes longues, parallèles, et se croisant sur l'abdomen dans le repos. Abdomen un peu convexe en dessus, composé de quatre segmens outre l'anus; pattes de longueur moyenne; cuisses postérieures simples et mutiques; tarses ayant le dernier article muni de deux crochets, sous chacun desquels est une pelote assez forte; premier article des tarses postérieurs allongé et renflé. Ce genre se distingue des Volucelles, Séricomyes, Eristales, Brachyopes et Pélocercs, parce que ceux-ci ont un museau très-court et une trompe de longueur moyenne. Les genres Aphrite, Cératophye, Cérie, Callicère, Sphécomytes, Chrysotoxe, Parague et Psare s'en éloignent, parce que leurs antennes sont beaucoup plus longues que la tête, ou au moins de sa longueur, tandis qu'elles sont plus courtes dans les Rhingies. On ne connaît pas encore d'une manière certaine les métamorphoses de ces Diptères; tout ce qu'on en sait, c'est que Réaumur a trouvé un individu de la Rhingie à bec, éclos dans un poudrier où il avait renfermé de la bouse de Vache avec les larves qui s'en nourrissaient. On trouve les Rhingies sur les fleurs, dans les bois et les prairies. On en connaît peu d'espèces, car Macquart n'en décrit que deux dans son ouvrage sur les Diptères, encore regarde-t-il la seconde espèce comme une variété de la première. Ces Diptères vivent sur les fleurs et sont propres à l'Europe. L'espèce type est :

Le R. à BEC, *R. rostratum*, Fabr., Latr., Macq., Panz., Macq.; *Conops rostrata*, Réaum., représenté dans notre Atlas, pl. 640, fig. 2. Long de quatre lignes; tête brune, sa partie inférieure et antérieure testacée. Antennes de cette dernière couleur. Corselet brun, avec quatre lignes longitudinales grises sur le dos. Epaulettes, écusson, abdomen et pattes de couleur ferrugineuse. Ailes un peu jaunâtres vers la côte, leurs nervures testacées. Le mâle a l'abdomen très-cilié vers les bords, avec une petite ligne courte, brune, sur le milieu du second segment. Se trouve très-communément aux environs de Paris. (H. L.)

RHINOCÉROS, *Rhinoceros*. (MAM.) Ce genre de Mammifères, de la famille des Pachydermes ordinaires, comprend des animaux remarquables par leur grande taille et surtout par une ou deux cornes solides adhérentes, à la peau, qu'ils portent sur les os naseaux, d'où leur est venu le nom de Rhinocéros, du grec *ρινός*, nez, et *κέρας*, corne. Linné, qui a créé ce genre, le plaçait dans sa classe

des *Bruta*. Tous les Rhinocéros, et surtout deux d'entre eux, doivent prendre rang immédiatement après l'Éléphant, tant pour la taille que pour la force.

Le système dentaire organisé pour broyer une nourriture végétale, est composé de 28, 32 ou 36 dents, selon les espèces. Les incisives supérieures, qui manquent quelquefois, sont, lorsqu'elles existent, ou au nombre de deux et très-développées, ou au nombre de quatre, deux fortes et obtuses occupant presque en entier les os intermaxillaires, et deux très-petites latérales; les incisives inférieures, qui peuvent également manquer, sont, lorsqu'elles existent, tantôt fortes et au nombre de deux, tantôt il y en a quatre, dont deux intermédiaires beaucoup plus petites que les latérales. Les canines manquent aux deux mâchoires. Les molaires, au nombre de 5 à 7 de chaque côté tant en haut qu'en bas, sont : les supérieures carrées, avec divers linéaments saillans, les inférieures ayant deux et quelquefois trois croissons placés bout à bout ou bien à couronne offrant des collines transverses. En résumé, leur formule dentaire est la suivante : incis. $\frac{0}{0}$ ou $\frac{2}{2}$ ou $\frac{4}{4}$; canin. $\frac{0-0}{0-0}$; molaires $\frac{1-1}{1-1}$ ou $\frac{7-7}{7-7}$.

Les Rhinocéros ont des formes lourdes et massives; la peau, d'une couleur noire sale, est sèche, rugueuse, presque entièrement dépourvue de poils, extrêmement épaisse et formant comme une cuirasse; la tête est courte, triangulaire, à chansrein un peu convexe et à occiput relevé; les yeux sont très-petits et latéraux; les oreilles, en cornet, sont pointues, allongées, très-mobiles et situées très-haut; la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure et se termine par une légère pointe; le museau, court et tronqué, est surmonté en avant et dans son milieu d'une ou deux cornes pleines, plus ou moins longues et placées à la suite l'une de l'autre; les pieds sont épais et terminés par trois sabots courts et arrondis indiquant seuls le nombre des doigts; la queue, médiocrement longue, présente de grosses soies raides vers son extrémité.

La colonne vertébrale des Rhinocéros se compose de dix-neuf vertèbres dorsales, trois lombaires, cinq sacrées, et vingt-deux coccygiennes; les côtes sont au nombre de dix-neuf paires, dont sept vraies. L'humérus et le fémur présentent des crêtes et des apophyses très-saillantes; l'omoplate est très-allongée. Les intestins ont une grande longueur; l'estomac est simple et fort grand; le cœcum est très-développé; il n'y a point de vésicule du fiel. Ils ont deux mamelles inguinales. La verge du mâle est terminée par un gland en forme de fleur de lys. Leurs sens sont peu développés; leur vue est mauvaise et ne s'étend pas à une grande distance; mais il paraît que leur odorat est très-fin. Quelques espèces de Rhinocéros n'ont qu'une seule corne solide, conique, un peu recourbée en arrière, variant en longueur et atteignant quelquefois trois ou quatre pieds; chez d'autres espèces, on trouve une seconde corne comprimée et beaucoup plus petite que la première.

Les Rhinocéros habitent des lieux humides et ombragés ; ils aiment à se vautrer dans la sangle et ont la peau presque toujours couverte d'une épaisse couche de terre. Ils se nourrissent uniquement de matières végétales, surtout d'herbes et de jeunes branches d'arbres qu'ils arrachent au moyen de leur lèvre supérieure mobile. On assure qu'ils labourent la terre avec leur corne pour déterrer des racines dont ils se nourrissent également. Leurs ennemis principaux sont les Tigres, les Lions et autres grandes espèces du genre des Chats ; ils se défendent avec leur grande corne en cherchant à éventrer leurs adversaires. Les espèces vivantes habitent les régions les plus chaudes de l'Ancien-Monde. On retrouve des débris fossiles d'autres espèces dans des contrées froides aujourd'hui, en Sibérie, par exemple.

La chasse des Rhinocéros se fait de plusieurs manières ; les Hottentots cherchent à le surprendre pendant son sommeil et lui font, à l'aide de sortes lances, le plus de blessures qu'ils peuvent, puis ils le suivent à la trace de son sang jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement ; d'autres chasseurs se mettent à l'affût, et l'approchant le plus possible, lui déchargent leurs armes dans le corps ; enfin, d'après Bruce, un autre genre de chasse serait en usage en Abyssinie ; tandis que des chasseurs viennent attaquer l'animal, qui se lève furieux pour les mettre en pièces, un d'entre eux se glisse sans être vu et va, un sabre à la main, couper le tendon du talon du Rhinocéros, qui tombe par terre et est bientôt achevé. Ces animaux sont, du reste, très-difficiles à tuer, et leur chasse est très-dangereuse.

La chair des Rhinocéros est recherchée pour sa délicatesse ; leur peau fournit un cuir tellement dur que le meilleur acier ne peut le couper qu'après plusieurs efforts. On se sert de cette peau au cap de Bonne-Espérance pour faire des souentes de voitures. Dans l'Inde les cornes de Rhinocéros sont très-estimées ; les habitans en font des vases qui, prétendent-ils, ont la propriété de chasser le poison des boissons qu'on y verse.

Aristote ne parle pas du Rhinocéros ; Athénée, Pline et Strabon le mentionnent dans leurs ouvrages. Le premier qui soit cité dans l'histoire figura dans une fête donnée par Ptolémée Philadelphus ; plus tard, Pompée, Auguste, Antonin, Héliogabale, Gordius III, etc., en amenèrent en Europe et les firent combattre dans le cirque, tantôt contre un Hippopotame, tantôt contre un Éléphant ; mais on ne sait à quelle espèce appartenaient ces Rhinocéros. Dans les temps plus modernes, en 1512, Emmanuel, roi de Portugal, reçut des Indes un Rhinocéros unicorn, dont Albert Durer a fait une figure long-temps recopiée dans les livres d'histoire naturelle ; un autre Rhinocéros fut amené en Angleterre en 1685 ; de 1771 à 1793, un Rhinocéros des Indes vécut en France, d'abord à la Ménagerie de Versailles, puis au Muséum de Paris. Depuis cette époque on a encore vu en Europe quelques individus vivans.

On a long-temps confondu sous le nom de Rhi-

nocéros deux espèces très-distinctes, dont l'une vient d'Asie et l'autre d'Afrique, et qui se distinguent d'autant plus aisément que l'une n'a qu'une seule corne, tandis que l'autre en a deux. Deux autres espèces sont encore aujourd'hui bien reconnues ; des descriptions imparfaites font présumer qu'on doit en distinguer un plus grand nombre encore. Des débris fossiles indiquent l'existence d'espèces ayant autrefois vécu.

§ I. RHINOCÉROS VIVANS.

† Espèces à une seule corne.

Le RHINOCÉROS DES INDÉS, *Rhinoceros Indicus*, G. Cuv. ; *R. unicornis*, Lin. ; le Rhinocéros, Buffon, représenté dans notre Atlas, pl. 640, fig. 3. C'est le plus gros des animaux de ce genre ; sa taille est de neuf à dix pieds de longueur ; la tête est raccourcie et triangulaire ; la gueule est médiocrement fendue ; langue douce ; deux fortes incisives à chaque mâchoire ; molaires inférieures en double ou triple croissant ; yeux petits ; oreilles en forme de cornet, assez grandes et mobiles ; peau très-épaisse, d'une couleur gris foncé violâtre, à peu près nue, formant des replis profonds en arrière des épaules et des cuisses ; une corne nasale pointue, conique, non comprimée, recourbée légèrement en arrière et très-longue ; quelques poils peu nombreux, grossiers et raides à la queue et aux oreilles ; d'autres poils frisés et laineux, assez rares et placés sur quelques parties du corps ; queue habituellement pendante.

Sa démarche, comme celle des Éléphans, est lourde et brusque ; il vit solitaire dans les bois épais et marécageux ; il se nourrit de végétaux. Sa vue est faible, mais ses organes de l'odorat et de l'ouïe sont très-développés. Il fait entendre un grognement assez semblable à celui du Sanglier. Dans l'érection, le membre génital du Rhinocéros se dirige en arrière et n'a guère que huit pouces de longueur, de manière que la copulation ne peut véritablement s'accomplir que la croupe de la femelle approchée de celle du mâle. Après une gestation de neuf mois, la femelle met bas un seul petit qui a déjà trois pieds de long et porte sur le chansrein une callosité qui est la marque de sa corne naissante.

On a gardé des Rhinocéros en domesticité ; lorsqu'ils sont pris jeunes ils peuvent aisément s'apprivoiser, mais si on s'en empare à un âge un peu avancé ils sont sauvages et intraitables. Le Rhinocéros des Indes, qui se trouve dans les galeries du Muséum et qui a vécu dans la Ménagerie de Versailles, était habituellement doux et obéissant, mais quelquefois il lui prenait des mouvements furieux pendant lesquels il eût été imprudent de l'approcher. A l'état sauvage on le trouve dans les Indes surtout au-delà du Gange.

Le RHINOCÉROS DE JAVA, *Rhinoceros Javanicus*, G. Cuv. ; RHINOCÉROS DES ÎLES DE LA SONDE, *R. Sondaicus*, G. Cuv. ; RHINOCÉROS UNICORNE DE JAVA, Camper. Sa taille est moindre que celle du Rhinocéros des Indes, il a de six à huit pieds de longueur ; la tête est courte, triangulaire, à chan-

frein arqué en creux ; oreilles peu évasées, présentant à leur extrémité quelques poils brun-roux ; la peau rugueuse, ayant partout des poils courts, raides et bruns assez rares, offre des plis peu marqués sens le cou, au dessus des jambes, en arrière des épaules et à la cuisse, mais il n'y a pas de replis dans le sens de l'épine, comme cela se remarque sur l'espèce précédente ; il n'a qu'une seule corne ; chez l'individu qui se trouve au Muséum, cette corne est usée et arrondie par le frottement ; la queue est comprimée et longue d'environ un pied. Ce Rhinocéros a été découvert dans l'île de Java par MM. Diart et Duvaucel, qui ont envoyé au Muséum l'individu femelle qui figure dans les galeries.

† Espèces à deux cornes.

Le RHINOCÉROS D'AFRIQUE, *Rhinoceros Africanus*, G. Cuvier ; le RHINOCÉROS BICORNE, *R. bicornis*, Camper ; le RHINOCÉROS D'AFRIQUE, Buffon, Suppl. (pl. 640, fig. 3a). Cet animal est de grande taille, il a de dix à douze pieds de longueur ; la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure ; les yeux sont petits et enfoncés ; il n'a point d'incisives ; il offre deux cornes coniques, inclinées en arrière ; la première longue de deux pieds et la seconde plus courte ; la peau très épaisse, sans aucun des plis qu'on remarque chez les deux espèces précédentes, est presque entièrement dénuée de poils, quoiqu'il y ait quelques soies noires, d'un pouce de long sur le bord des oreilles et quelques autres entre les cornes et autour, ainsi qu'au bout et au dessous de la queue.

Ce Rhinocéros vit d'herbes et de jeunes pousses des arbres ; il habite les bois de l'intérieur des terres au nord du cap de Bonne-Espérance. On ne l'a jamais apporté vivant en Europe, mais il paraît que les Romains le connaissaient, car on possède des médailles de Domitien sur le revers desquelles est gravé un animal de cette espèce. Pausanias en parle sous le nom de Taureau d'Éthiopie ; Cosmas et Aldrovande l'ont décrit ; enfin plus nouvellement Camper et le major Gordon l'ont mieux fait connaître.

D'autres espèces également africaines sont encore douteuses et doivent peut-être se rapporter au Rhinocéros d'Afrique, tels sont : le RHINOCÉROS DE BRUCE, Blainv., qui présente des plis à la peau ; sa corne antérieure est très-comprimée ; il habite l'intérieur de l'Abyssinie ; le RHINOCÉROS DE GORDON, Blainv., qui a deux cornes, vingt-quatre molaires en tout, deux incisives ; des environs du cap de Bonne-Espérance ; et le RHINOCÉROS DE BURCHELL, RHINOCÉROS CAMUS, *Rhinoceros simus*, Burchell ; sa peau n'offre ni poils ni plis ; il diffère du Rhinocéros d'Afrique par la forme des lèvres et du nez qui sont très-élargis et comme tronqués ; il habite le cap de Bonne-Espérance.

Le RHINOCÉROS DE SUMATRA, *Rhinoceros Sumatranus*, Raffles, Horsf. ; *R. Sumatrensis*, G. Cuv. Il a six pieds environ de longueur ; la tête est assez allongée ; yeux petits, bruns ; six molaires de chaque côté des mâchoires, quatre incisives, mais les

deux d'en haut ne se trouvent que dans le jeune âge et tombent de bonne heure ; oreilles petites et pointues, garnies sur les bords de poils noirs et courts ; deux cornes noires, la première médiocrement longue, la deuxième rudimentaire ; corps gros et arrondi ; peau rude et noire, couverte de poils courts, noirâtres, présentant un pli sur l'épaule, cernant le corps en dessous et s'arrêtant de chaque côté des aisselles ; la queue a un pied et demi de longueur. La femelle a des cornes moins développées que le mâle ; sa peau est plus lisse. Cette espèce habite l'île de Sumatra.

§ II. RHINOCÉROS FOSSILES.

Le RHINOCÉROS A NARINES CLÉSOMÉTRIQUES, *Rhinoceros tichorhinus*, G. Cuv. ; RHINOCÉROS DE PAXIAS, *R. Pallasii*, Desm. La taille de ce Rhinocéros était plus considérable que celle du Rhinocéros d'Afrique ; la tête est très-allongée, ayant supporté deux cornes très-longues, comme l'indiquent deux disques rugueux qui se trouvent sur le crâne ; et du nez formant une large voûte, consolidée par une cloison verticale qui manque aux espèces vivantes ; corps couvert de poils abondans, ce qui semble indiquer qu'il vivait dans des pays froids. On a trouvé, en 1771, dans les glaces de la Sibérie, un cadavre presque entier avec sa peau, ses poils et sa chair. Les ossements de cette espèce se trouvent dans plusieurs parties de l'Europe et même en France ; on a trouvé une omoplate de cette espèce dans les fouilles exécutées pour les nouvelles constructions de l'Hôtel de Ville de Paris.

Le R. A NARINES SIMPLES, *R. leptorhinus*, G. Cuv. ; RHINOCÉROS DE CUVIER, *R. Cuvieri*, Desm. Tête ayant été pourvue de deux cornes ; il diffère de l'espèce précédente en ce que ses narines ne sont pas clésométriques, ses proportions étaient plus grêles, ses formes moins massives ; il devait se rapprocher du Rhinocéros d'Afrique. On trouve ses ossements dans l'Europe méridionale.

Le R. PETIT, *R. minutus*, G. Cuv. ; *R. minimus*, Desm. La taille de cette espèce ne dépasse pas celle du Cochon ; ce qui le distingue c'est d'avoir des incisives de même forme que celles du Rhinocéros de Java. On a trouvé les débris fossiles de cette espèce à Saint-Laurent près Moissac, département de Tarn-et-Garonne.

Le R. A INCISIVES, *R. incisivus*, G. Cuv. Il ne ressemble pas au Rhinocéros à narines clésométriques, ni au Rhinocéros à narines simples, qui n'ont pas l'un et l'autre d'os intermaxillaires susceptibles de loger des incisives aussi grandes que celles qu'il présente. Camper a recueilli en Allemagne des incisives de cette espèce. (E. Desm.)

RHINOLOPHE. (NAM.) V. VESPATILLIUM.

RHINOMACER, *Rhinomacer*. (INS.) Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétrapèles, famille des Rhynchophores, tribu des Anthribidés, créé par Fabricius aux dépens des *Authribus* de Latreille et de Paykull, et adopté par tous les entomologistes, avec ces caractères : Corps allongé, étroit. Tête portant un museau-trompe plus long qu'elle, déprimé, élargi au bout. Antennes un peu

plus longues que la tête et le corselet, insérées sur le milieu du museau-trompe, composées de seize articles presque obconiques. Palpes maxillaires courts, filiformes, à dernier article oblong; palpes labiaux courts, filiformes. Corselet convexe, à peu près de la largeur de la tête. Elytres assez molles, couvrant les ailes et l'abdomen. Tarses de quatre articles bien distincts. On ne connaît bien que deux espèces de ce genre; elles se trouvent dans les bois et sur les fleurs. Leurs métamorphoses sont inconnues.

R. LEPTUROÏDE, *R. lepturoidea*, Fabr., Oliv., Panz. Long de trois lignes; noir, couvert d'un duvet cendré; bouche un peu roussâtre; corselet et élytres finement pointillés. Se trouve en Autriche.

R. ATTELABOÏDE, *R. attelaboides*, Fahr., Oliv.; *Anthribus Rhinomacer*, Latr. Long de deux lignes et demi; noir, légèrement couvert d'un duvet cendré qui tire quelquefois sur le jaunâtre; bouche, antennes et pattes d'un roux clair. Cette espèce a été trouvée aux environs de Bordeaux.

(H. L.)

RHINOMIE, *Rhinomia*. (ols.) Sous ce nom, MM. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et d'Orbigny ont établi un nouveau genre qu'ils placent dans l'ordre des Passereaux, entre les genres Geai et Merle. Ils lui assignent pour caractères: Un bec triangulaire, à mandibule supérieure un peu arquée. Sur les narines existe une sorte d'écailler, ce qui motive le mot composé de *Rhinomie*.

L'on ne connaît qu'une espèce de la Patagonie, qui a été décrite dans le Magasin de Zoologie, sous le nom de RHINOMIE LANCEOLEA, *R. lanceolata*, Leid. Geaffr. et d'Orb. (Z. G.)

RHINOSIME, *Rhinosimus*. (ins.) Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Anthribides, établi par Latreille aux dépens du grand genre *Curculio* de Linné, et ayant pour caractères: Corps ovale-oblanc, déprimé, glabre, luisant. Tête très-déprimée, ayant un museau-trompe aplati. Antennes courtes, grenues, insérées devant les yeux, ayant à peu près la longueur du corselet. Palpes grossissant vers le bout, leur dernier article un peu plus grand, cylindrique, ovale dans les maxillaires, ovale court dans les labiaux. Corselet un peu en cœur, rétréci postérieurement; abdomen ovoïde, presque carré. Les quatre tarses antérieurs de cinq articles, les postérieurs de quatre. Ce genre avait été d'abord placé par Latreille (Consid. génér. sur les Crust. et les Ins.) dans la tribu des Oedémérites, dont il se rapproche par les articles des tarses et par plusieurs autres caractères. Depuis (Règn. anim. et Fam. nat.), il l'a porté dans la famille des Rhynchophores, en le rapprochant des Anthribes avec lesquels il a les plus grands rapports, et dont il ne diffère que par les tarses. Ce dernier caractère distingue ce genre de celui des Salpingues de tous les autres genres de la tribu qui n'ont que quatre articles à tous les tarses. On connaît sept à huit espèces de Rhinosimes, toutes propres à l'Europe. Leurs larves vi-

vent dans le vieux bois ou sous les écorces des arbres. Ce sont des insectes de petite taille.

Le *R. ruficollis*, *R. ruficollis*, Latr., Oliv.; *Anthribus ruficollis*, Panz., représenté dans notre Atlas, pl. 640, fig. 4. Long d'une ligne et demi. Tête et corselet d'un fauve rougeâtre. Elytres d'un noir verdâtre à reflets métalliques, avec des stries pointillées. Abdomen noir. Pattes d'un fauve pâle. Cette petite espèce se trouve aux environs de Paris. M. Guérin-Méneville l'a prise dans le bois de Saint-Cloud, sous l'écorce d'un orme abattu.

(H. L.)

RHIPICÈRE, *Rhipicera*. (ins.) Genre de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Cébrionites, créé par Latreille, et que Fabricius confondait avec son genre *Ptilinus*. Dalman a fait connaître le même genre sous le nom de *Polysomus*, et Hoffmannsegg sous celui de *Ptycerus*. Voici les principaux caractères de ce genre: Corps allongé; antennes en panache, de la longueur de la tête et du corselet, insérées devant les yeux, près de la bouche, composées de vingt à quarante articles, beaucoup plus nombreux dans les mâles que dans les femelles, rapprochées à leur base; le premier article fort, presque en cône renversé, tous les suivants transversaux et offrant chacun dans les mâles, à partir du troisième article, un rameau court dans les premiers, long dans ceux du milieu, et se raccourcissant de nouveau dans les derniers, ce qui produit, lorsque l'antenne est déployée, une sorte d'éventail arondi: dans les femelles les rameaux sont très-courts et ont plutôt la forme de dents de scie; mandibules fortes, avancées, découpées, très-arrangées; mâchoires presque droites, très-velues au côté interne. Palpes maxillaires et labiaux ayant le dernier article ovalaire. Corselet court, convexe, point rebordé: écuillon petit; élytres longues, un peu rétrécies vers leur extrémité, recouvrant les ailes et l'abdomen. Pattes de longueur moyenne. Ces insectes, de taille moyenne, sont ailes; leurs couleurs seraient assez brillantes, si elles n'étaient pas ternies par l'épaisse pubescence qui les recouvre. Les femelles sont plus grosses et ordinairement plus rares que les mâles. Les mœurs de ces insectes sont peu connues, cependant voilà ce qu'en dit M. Lacordaire, dans une note qu'il a communiquée à M. Delaporte et que nous rapportons ici: « On trouve ces insectes pendant toute la saison pluvieuse, qui commence au Brésil en octobre et dure jusqu'en mars, mais plus particulièrement néanmoins, vers la fin des pluies, en février. Ils habitent les forêts vierges et rarement les environs des habitations ou les bois ont été abattus. Ils se tiennent de préférence sur les arbrisseaux, les plantes basses et accidentellement sur le tronc des arbres; ils rongent les feuilles et souvent les tiges des plantes demi-légumineuses. Je crois, sans en avoir la preuve certaine, que les larves de ce genre percent les arbres à moitié morts et y subissent leurs métamorphoses. Il m'est arrivé de trouver plusieurs fois l'insecte parfait, récemment transformé, près d'un trou de cette na-